

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N°4
DU 22 juin 2015

Le lundi 22 juin 2015 à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sur convocation régulière en présence de ses conseillers élus, sous la présidence de M. Michel VALVERDE, Maire.

Présents : A. AIROLA, M. BOUSQUET ; P. CHELLE, N. GANTET, N. FLETCHER, V. MARTIN G. PERINO, Jean-Luc PETERSCHMITT ; R. PINCE, S. SUTRA ; B. THOUREL, M. VALVERDE, A. VICENS, (13 présents)

Absents/excusés : BORRA

Pouvoirs donnés :

Secrétaire de séance : N. GANTET

La séance est ouverte à 20h00.

ORDRE DU JOUR

➤ **DELIBERATIONS :**

- 1) **Suppression du poste de 12 H adjoint technique de 2^{ème} classe et CREATION d'un poste de 25 H adjoint technique 2^{ème} classe**
- 2) **Augmentation à compter du 1^{er} septembre 2015 pour les repas de cantine scolaire ainsi que le tarif de l'Alae**
- 3) **Résiliation contrat assurances chez ACOR**
- 4) **Dossier emprunt Mas y Mas (délibération reportée ultérieurement après arrêt par le Maire du conseil municipal)**

➤ **DECISION DU MAIRE :**

- 1) **Redevance pour occupation domaine public RODP**

DELIBERATIONS

N°1) Suppression du poste de 12 H adjoint technique de 2^{ème} classe et création d'un poste de 25 H adjoint technique 2^{ème} classe

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Après examens des besoins des services techniques au niveau de l'école, garderie et ménage et après acceptation par l'agent concernée, Mme HUREL Karine, il y a lieu de supprimer le poste à la suite de la modification de la durée hebdomadaire. Après l'avis favorable du Comité technique intercommunal placé auprès du Centre de Gestion dans sa séance du 30 avril 2015, après les observations de celui-ci à savoir :

Supprimer le poste de 12h hebdomadaire,

Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 25h hebdomadaire,

Vu l'acceptation par courrier de l'agent concernée,

Après avoir entendu l'exposé du Maire et délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres :

** D'accepter la suppression du poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour une DHP de 12 H.

** D'accepter la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour une DHP de 25 H.

** D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

** D'autoriser Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal portant création du poste avec la nouvelle durée hebdomadaire.

N°2) Augmentation à compter du 1^{er} septembre 2015 pour les repas de cantine scolaire ainsi que le tarif de l'Alae

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

Lors du conseil syndical du SIVURS en date du 28 mai dernier, ce dernier a délibéré pour une augmentation de 3% pour les repas scolaires. Le tarif passera donc de 3.39 € à 3.49€ pour les primaires. La Commune de Deyme souhaite pouvoir répercuter cette augmentation à compter du 1^{er} septembre 2015 sur la facturation des repas aux parents.

Il est proposé également de délibérer sur l'augmentation du tarif garderie et ALAE (garderie périscolaire) en gardant toujours 6 tranches et suivant le quotient familial.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et délibéré, le Conseil Municipal décide :

**** D'accepter l'augmentation des tarifs pour les repas de cantine scolaire à compter du 1^{er} septembre 2015. Le repas sera facturé suivant les 6 tranches de QF (tableau joint). (Abstention pour le vote Chelle-Sutra)**

Tarifs repas

2015-2016

QF	Repas
0-500	1.65€
501-800	2.75€
801-1200	3.30€
1201-1400	3.40€
1401-1600	3.50€
1601	3.60€

**** D'accepter l'augmentation des nouveaux tarifs pour la garderie du matin ainsi que de l'ALAE midi et soir, en conservant toutefois les 6 tranches du QF.(Abstention Chelle- Pince)**

TARIFS GARDERIE et ALAE DEYME 2015-2016

Séquence MATIN (1h30)

QF	Taux horaire €	Tarifs Séquence €
0-500	0.31	0.465
501-800	0.32	0.48
801-1200	0.34	0.51
1201-1400	0.36	0.54
1401-1600	0.39	0.585
1601	0.41	0.615

Séquence MIDI (2h)

QF	Taux horaire €	Tarifs Séquence €
0-500	0.38	0.76
501-800	0.40	0.80
801-1200	0.41	0.82
1201-1400	0.45	0.90
1401-1600	0.47	0.94
1601	0.49	0.98

Séquence SOIR (2h15)

QF	Taux horaire €	Tarifs Séquence €
0-500	0.38	0.855
501-800	0.40	0.90
801-1200	0.41	0.92
1201-1400	0.45	1
1401-1600	0.47	1.06
1601	0.49	1.10

N°3) Résiliation contrat assurances

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Vu la nécessité de renégocier certaines assurances pour la collectivité, une étude est menée afin de mettre en concurrence les assureurs.

Dans un souci de simplification auprès des assureurs, il est préférable de ne garder qu'un seul prestataire. Après étude, il ressort que nous pouvons bénéficier d'environ une économie de 600 € et des garanties plus importantes.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et délibéré, le Conseil Municipal décide :

- ** D'accepter de résilier les contrats arrivant à échéances chez ACOR Assurances.**
- ** D'accepter de passer nos contrats chez GROUPAMA Assurances.**
- ** D'autoriser le Maire à signer les contrats et documents se référant à ces dossiers.**

N° 4) Dossier emprunt pour le Mas y Mas (point retiré du CM de ce jour)

Le Maire expose le dossier pour l'emprunt du Mas y Mas. Certains conseillers posent des questions bien précises sur le dossier. Lors de la discussion sur l'emprunt, Monsieur Pince, conseiller municipal, rappelle que la préemption réalisée le 9 octobre 2014 par le Maire est illégale pour 3 raisons :

1^{ère} la préemption n'était pas possible car le Maire avait déjà refusé de préempter le 16 juillet 2014. Il ne pouvait donc plus préempter après l'adjudication (cf.courrier ATD du 3 octobre 2014).

2^{ème} Le texte de la préemption écrit par le Maire comporte un faux en écriture publique et une erreur sur l'article L213-14 DU Code de l'Urbanisme.

3^{ème} Le conseil municipal n'a donné officiellement son accord à ce projet que le 3 novembre 2014, alors qu'il aurait dû se prononcer avant la préemption.

Le Maire n'est plus en mesure de faire prendre une décision à son conseil et décide alors de retirer ce point de l'ordre du jour et arrête le conseil municipal.

Questions diverses :

La séance est clôturée à 21h40heures.

	HAUTE-GARONNE
COMMUNE	DEYME

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL				
NOM	PRENOM	DOMICILE	DATE D'ELECTION	SIGNATURE
AIROLA	Alain	2 Lot. Les Canelles	30/03/2014	
BORRA	Eric	6 Domaine de Pavie	30/03/2014	
BOUSQUET	Michel	Lieu-dit Tourrié	30/03/2014	
CHELLE	Philippe	2 Impasse des Vignes	30/03/2014	
FLETCHER	Nicholas	30 Lot. Les Canelles	30/03/2014	
GANTET	Nicolas	4 Rue du Chant du Coucou	30/03/2014	
MARTIN	Valérie	16 Chemin du Guerrier	30/03/2014	
PERINO	Gisèle	4 Lot. Les Canelles	30/03/2014	
PETERSCHMITT	Jean-Luc	Chemin de la Bordasse Domaine de Trébons	30/03/2014	
PINCE	Robert	3 Route de Corronsac	30/03/2014	
SUTRA	Sandrine	4 Rue de l'Autan	30/03/2014	
THOUREL	Bernard	2 Rue de l'Eglise	30/03/2014	
VALVERDE	Michel	20 Route de Pompertuzat	30/03/2014	
VICENS	Albert	1 Route de Pompertuzat	30/03/2014	